

/VS

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 86-278 du 14 Juillet 1986

portant Nomination de Commissaires au  
comptes auprès du Centre d'Action  
Régionale pour le Développement Rural  
(CARDER) du Mono.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU le décret N° 85-254 du 17 juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU la Loi N° 82-008 du 30 décembre 1982 régissant les Rapports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant les modalités de gestions,
- VU le décret N° 84-62 du 27 janvier 1984 portant approbation des Statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER);
- SUR proposition du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative,
- Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 25 Juin 1986,

DECRETE :

Article 1er. - Sont nommés Commissaires aux comptes auprès du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) du Mono les personnes dont les noms suivent :

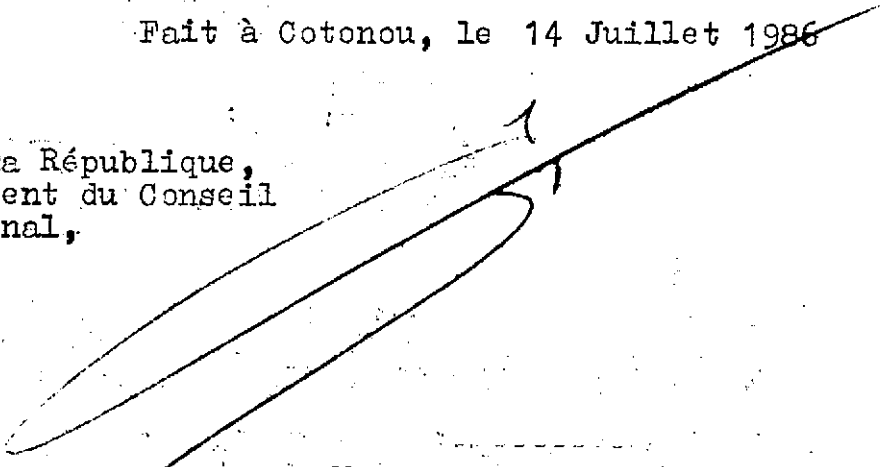
- Camarades : - Taïrou SOUMAILLA, Expert Comptable agréé,  
- Patrice NADJO, Administrateur Civil.

.../...

Article 2.- Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Cotonou, le 14 Juillet 1986

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,



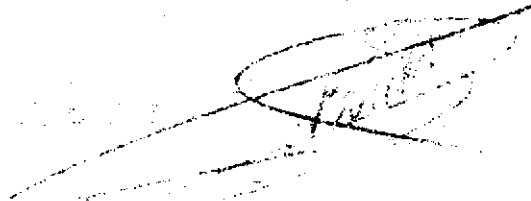
Mathieu KEREKOU

Le Ministre du Développement Rural  
et de l'Action Coopérative,



Adolphe BIAOU

Le Ministre de la Justice, Chargé de l'Inspection  
des Entreprises Publiques et Semi-Publiques, et pour le  
Ministre des Finances et de l'Economie, absent



Didier DASSI

Ampliations : PR 8 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 6 PPC 2 MDRAC 4 Autres  
Ministères 14 SGCEN 4 SPD 2 DEP-DIC-INSAE 6 IGE et ses Sections 4  
DCCT-Gde Chanc. - ONEPI 3 CARDER 8 Membres du CA/C-ZOU 8 CCIB 2  
UNB-FASJEP 4 BN-DAN 4 BCP 2 Intéressé 2 JORPB 1.-